

03 fév 2012 -15:20

Appartient à Conseil des ministres du 3 février 2012

## Discipline budgétaire

### Demandes d'engagements de crédits

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur les propositions d'engagements de crédits introduites par différents membres du gouvernement, dans le cadre de la circulaire relative à la discipline budgétaire et à la prudence budgétaire. Il s'agit de mesures urgentes et nécessaires pour assurer la continuité de l'administration du pays, poursuivre les compétences en matière de tutelle et clôturer les affaires pour lesquelles aucune initiative nouvelle n'est demandée du gouvernement, comme le prescrit la circulaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget  
et de la Simplification administrative  
Queteletplein 7  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 211 38 11  
<http://www.chastel.belgium.be>